



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 75075

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'information sénatorial n° 223 de M. François Trucy, intitulé « Les jeux de hasard et d'argent en France : l'Etat croupier, le Parlement croupion ? ». Pour la rapporteur, de même qu'il n'y a pas de politique des jeux en France, il n'y a pas d'amorce d'une politique des loteries en Europe, alors même qu'elles sont toutes, ou presque, des monopoles d'Etat. Il préconise que la France prenne l'initiative de proposer une réelle régulation avant que le Conseil ou la Commission européenne ne s'en mêle. La position de leader de la FDJ en Europe, sinon dans le monde, lui en fournit un excellent moyen. Il souhaiterait connaître sa position sur cette constatation.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75075

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1841